



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT

Transports publics – pour la Suisse Stratégie de l'OFT 2014



Transports publics – pour la Suisse

Stratégie de l'OFT 2014

Perfectionner les transports publics (TP) en Suisse, c'est agir avec clairvoyance. Les TP sont une réussite parce qu'ils ont accompli ces dernières années plusieurs phases de développement, initiées par des décisions orientées sur le long terme et prises dans les années 1990 : l'article constitutionnel sur la protection des Alpes, la réalisation de RAIL 2000 et de la NLFA ou la réforme des chemins de fer. L'Office fédéral des transports (OFT) veut continuer sur cette lancée à longue échéance. Il a donc élaboré une stratégie qui lui permet de voir plus loin que le travail quotidien et qui ouvre des perspectives d'avenir.

La stratégie de l'OFT vise l'année 2030. D'ici à 2030, le triangle Société – Economie – Environnement sera confronté à des défis qui iront s'accroissant. Selon l'Office fédéral de la statistique, la population suisse atteindra 9,5 millions d'habitants. La proportion des personnes âgées augmente, les besoins deviennent plus différenciés et s'individualisent et la société est de plus en plus réseautée. Ainsi, les exigences auxquelles doivent satisfaire les transports publics (TP) deviennent multiples. La croissance économique se poursuit (modérément), la Suisse conserve sa forte compétitivité. L'internationalisation progresse, de même que l'urbanisation / la densification dans les agglomérations. La concurrence entre les différents sites économiques se durcit, ce qui accroît l'importance de la mobilité et de la logistique. Les attentes en matière de sécurité augmentent, l'acceptation des risques par la population baisse. L'énergie renchérit, l'efficacité des ressources grandit et leur consommation aussi. Les lieux de domicile et de travail sont de plus en plus souvent séparés et de plus en plus distants l'un de l'autre. La demande de mobilité croît, de même que le trafic de loisirs.

Toutes ces évolutions et bien d'autres encore influent sur les transports publics. La Suisse se doit d'avoir un système de TP qui soit excellent, performant et sûr malgré l'évolution des conditions-cadre. C'est sur ces maîtres mots que s'aligne la straté-

gie de l'Office fédéral des transports (OFT). Celle-ci rassemble la vision, la mission, les lignes directrices et les tâches prioritaires de l'office en matière de TP. Dans ce contexte, le terme « TP » est utilisé de manière globale, c.-à-d. qu'il inclut aussi bien les transports publics de voyageurs (par train, par bus, par installation à câbles et par bateau) que le transport de marchandises par rail, par route, et par voie navigable.

En dressant sa stratégie, l'OFT se donne intentionnellement un rôle de constructeur. Il entend favoriser une évolution positive du système des TP et prévenir les effets négatifs de futures évolutions. Ce faisant, il n'agit pas seul mais en tant que partie de notre organisation étatique. L'activité de l'OFT est déterminée par des bases légales. Le pouvoir de décision sur les projets, mesures et thèmes proposés appartient à la politique, c'est-à-dire au Conseil fédéral, au Parlement et aux électeurs. Les thèmes énoncés ne sont pas des aiguillages préalables aux choix politiques, mais des champs d'activité de l'OFT pour les prochaines années. L'OFT adaptera sa stratégie si des décisions politiques la contredisent.

La stratégie OFT n'est donc pas une promesse, mais une invitation à tous les participants à construire l'avenir du système TP Suisse. Comme Albert Einstein: «Mehr als die Vergangenheit interessiert mich die Zukunft, denn in ihr gedenke ich zu leben» (le passé ne m'intéresse guère, c'est dans l'avenir que j'ai l'intention de vivre). Construisons cet avenir ensemble.

Ittigen, juillet 2014

Vision 2030 (où voulons-nous aller ?)

Les TP sont au service de la Suisse. Ils sont

- attrayants pour la clientèle,
- financés à long terme et efficaces tant pour la population que pour l'économie et l'Etat,
- écologiques, sûrs et fiables.

Mission de l'OFT (que faisons-nous ? tâche et but de l'OFT)

De concert avec les autres acteurs, nous façonnons le système des TP afin qu'il soit de qualité, performant et sûr.

Nous optimisons les transports publics (voyageurs) et le trafic ferroviaire des marchandises.

Nous façonnons l'infrastructure ferroviaire.

Nous mettons en œuvre les prescriptions légales des domaines ferroviaire, routier, de la navigation et des installations à câbles.

Nous nous alignons sur les exigences et l'évolution sociales, économiques et écologiques.

Cela signifie :

- une meilleure prise en compte des besoins de la clientèle
- la concentration de la croissance des TP là où le développement promet d'être durable
- un meilleur alignement des TP sur le développement territorial et la stratégie énergétique
- la focalisation de l'OFT sur l'aménagement et le financement de l'infrastructure
- un plus grand nombre d'instruments d'économie de marché et d'incitations à agir de manière entrepreneuriale
- une diminution des « réglementations spéciales 'Suisse' »

Lignes directrices stratégiques (que voulons-nous atteindre ?)

1. Les TP sont attrayants pour tous les groupes d'utilisateurs.
2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse en coordination avec l'aménagement du territoire et les autres modes de transport.
3. Les TP sont sûrs et conservent leurs avantages écologiques.
4. Le financement et l'efficacité des TP sont assurés à long terme.
5. L'OFT est le centre de compétences en matière de TP en Suisse.

1. Les TP sont attractifs pour tous les groupes d'utilisateurs.

- L'offre et l'infrastructure ferroviaire permettent de répondre dans une large mesure à la demande.
- Le développement de l'offre tient compte de tous les groupes d'utilisateurs déterminants en transport de voyageurs et de marchandises.
- Des trains, bus, bateaux et installations à câbles modernes circulent de manière fiable et ponctuelle.
- Les clients estiment que la qualité, le service et la sécurité des TP sont de bon niveau.
- Les TP sont simples d'accès pour tous les groupes d'utilisateurs et valent leur prix.

2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse compte tenu de l'aménagement du territoire et des autres transports.

- Tous les espaces géographiques sont desservis par les TP voyageurs, cependant selon des standards propres aux différents types d'espaces.
- Le trafic ferroviaire de marchandises dessert les principaux sites industriels et logistiques.
- Le développement de l'offre et de l'infrastructure étaye les objectifs du Projet de territoire Suisse et ceux de la stratégie énergétique de la Confédération ; il est aussi aligné sur les autres transports.
- Les conditions-cadre légales favorisent un espace de circulation européen uniforme.
- Grâce à des réglementations judicieuses et fiables, l'industrie des TP propose des produits et des prestations viables sur le marché.

3. Les TP sont sûrs et conservent leurs avantages écologiques.

- Les TP sont sûrs.
- Les transports de voyageurs et de marchandises une part de marché en adéquation avec leur avantage écologique.
- Les transports de voyageurs et de marchandises contribuent à la protection de la zone alpine.
- Les TP utilisent les ressources requises (environnement, énergie, espace, terrain, etc.) avec parcimonie et de manière judicieuse du point de vue du trafic global.
- Les effets négatifs du trafic ferroviaire (notamment le bruit) sont nettement atténués.

4. Le financement et l'efficacité des TP sont assurés à long terme.

- Le financement de l'infrastructure et des transports commandés est assuré à long terme.
- Les utilisateurs et els bénéficiaires contribuent davantage au financement de l'offre des TP.
- **Le trafic marchandises par rail et par navigation est viable financièrement ; grâce à des conditions de production optimales, il est également innovant et productif.**
- Grâce à des incitations ciblées, les entreprises de transport et les gestionnaires d'infrastructure utilisent les ressources publiques de manière efficace, efficiente et orientée clientèle tout en assumant leur responsabilité entrepreneuriale.
- **L'accès au marché est mis en œuvre dans certains secteurs du TP voyageurs et l'offre est fournie par un nombre grandissant d'entreprises privées à but lucratif.**
- Les TP voyageurs connaissent un bon taux d'utilisation.

5. L'OFT est le centre de compétences en matière de TP en Suisse.

- L'OFT façonne le système des TP et met en œuvre les actes normatifs avec clairvoyance et en collaboration avec les cantons et les autres acteurs.
- L'OFT fournit des prestations de service orientées clientèle et solutions, en conformité avec les actes normatifs, en toute transparence et avec efficacité.
- Les collaborateurs de l'OFT sont compétents, engagés et ouverts aux nouveautés.
- L'OFT est exemplaire en matière de traitement du personnel, de diversité et de conduite écologique.
- L'OFT communique activement, de manière transparente et compréhensible aussi bien à l'externe qu'à l'interne.

Tâches prioritaires stratégiques (quels objectifs voulons nous atteindre par quels moyens, présentés sous forme d'exemples de projets et de mesures?)

1	Tâche prioritaire stratégique :	Futurs besoins des clients du transport des voyageurs et des marchandises
	Rapproche de la ligne directrice :	1. Les TP sont attrayants pour tous les groupes d'utilisateurs.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- La circulation des TP sur le rail et sur la route et le fret ferroviaire sont fiables et ponctuels grâce à un développement ciblé de l'offre.
- Le développement de l'offre tient compte des besoins des clients.
- Les TP sont accessibles sans obstacles dans toute la mesure du possible.
- Le transport de marchandises par voie navigable et le fret ferroviaire sont aisément accessibles pour les utilisateurs
- Soutien du développement économique.
- Les conditions-cadre juridiques encouragent l'émergence d'applications ITS (*Intelligent Transport Systems*).

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Mise en œuvre de la loi sur l'égalité pour les handicapés
- Mise en œuvre du Financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)
- Perfectionnement du corridor nord-sud
- Fret ferroviaire sur tout le territoire
- Création de conditions-cadre appropriées aux ITS (*Intelligent Transport Systems*)

2Tâche prioritaire
stratégique :**Demande et part du marché des transports
des voyageurs et des marchandises**Rapproché de la ligne
directrice :

1. Les TP sont attractifs pour tous les groupes d'utilisateurs.
3. Les TP sont sûrs et conservent leurs avantages écologiques.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Les TP absorbent une grande partie de la croissance du trafic en transport des voyageurs et des marchandises.
- La répartition modale en transport de voyageurs se déplace en faveur des TP.
- La répartition modale en trafic transalpin se déplace en faveur du fret ferroviaire.
- Le développement de l'offre est axé sur la demande et tient compte des prescriptions d'aménagement de territoire.
- L'offre de fret ferroviaire sur tout le territoire est autofinancée.
- Soutien du développement économique.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Mise en œuvre du Financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)
- Corridor nord-sud
- Transfert du trafic lourd transalpin
- Projets d'agglomération
- Fret ferroviaire sur tout le territoire

3Tâche prioritaire
stratégique :**Évolution de l'infrastructure du transport de
voyageurs et de marchandises**Rapproche de la ligne
directrice :

1. Les TP sont attrayants pour tous les groupes d'utilisateurs.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- L'infrastructure est développée de manière que les offres du transport des voyageurs et des marchandises soient disponibles en temps utile.
- L'harmonisation entre offre de prestations, matériel roulant et infrastructure est assurée compte tenu des processus d'exploitation et d'entretien.
- Le développement de l'infrastructure permet d'assurer l'entretien nécessaire tout en satisfaisant les besoins des clients.
- Le développement de l'infrastructure est non discriminatoire.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Mise en œuvre du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire / Programme de développement stratégique PRODES / développement du réseau suisse
- Raccordements ferroviaires aux pays voisins
- Perfectionnement de l'organisation de l'infrastructure ferroviaire

4Tâche prioritaire
stratégique :**Tarifs des TP**Rapproche de la ligne
directrice :

1. Les TP sont attractifs pour tous les groupes d'utilisateurs.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Le système tarifaire du transport de voyageurs est flexible, sert l'intérêt du client et encourage à utiliser les TP.
- Le système tarifaire du transport de voyageurs est simplifié et uniformisé sur le plan national.
- L'accès au système des TP est simple grâce à des systèmes électroniques d'information et de tarification.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Suivi des projets des ET relatifs aux tarifs du transport de voyageurs
- Exploitation de la marge de paiement
- Remaniement de l'administration et de la réglementation des tarifs

5Tâche prioritaire
stratégique :**Desserte de base des agglomérations
différenciée territorialement**Rapproche de la ligne
directrice :

2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse compte tenu de l'aménagement du territoire et des autres transports.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- La desserte de base est garantie et définie en fonction des espaces territoriaux.
- La desserte de base des espaces ruraux est garantie.
- Le réseautage des agglomérations est optimal.
- Dans les centres urbains, les TP absorbent une part prépondérante du trafic motorisé.
- L'aménagement du territoire et la stratégie énergétique 2050 sont pris en compte.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Nouvelle conception de la régulation et du financement du transport régional des voyageurs
- Délimitation entre trafic grandes lignes et trafic régional
- Offre de base différenciée territorialement
- Projets d'agglomération
- Mise en œuvre de l'étape d'aménagement 2030 du Programme de développement stratégique (PRODES)

6Tâche prioritaire
stratégique :**Desserte de base des zones industrielles et
logistiques différenciée territorialement**Rapproche de la ligne
directrice :

2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse compte tenu de l'aménagement du territoire et des autres transports.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Les emplacements occupés par des branches à fort volume de marchandises (zones industrielles et logistiques) sont raccordées au réseau ferré.
- Les terminaux sont au bon endroit.
- Les offres de prestations desservent les principaux centres logistiques.
- Les sillons nécessaires à une offre de prestations attrayante sont disponibles.
- Les installations qui ne sont plus utilisées sont démantelées ou réaffectées.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Paysage des terminaux
- Fret ferroviaire sur tout le territoire
- Développement du paysage des installations de transport des marchandises
- Reproduction du paysage des terminaux dans le plan sectoriel
- Mise en œuvre de l'étape d'aménagement 2030 du Programme de développement stratégique (PRODES)

7Tâche prioritaire
stratégique :**Réseau : harmonisation avec l'aménagement
du territoire, la route et le trafic local**Rapproche de la ligne
directrice :

2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse compte tenu de l'aménagement du territoire et des autres transports.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Le développement des TP (tous les modes de transport) soutient le projet de territoire Suisse.
- L'harmonisation supramodale de l'offre de TP et des projets est réalisée dans les régions de planification.
- Le développement de l'infrastructure et les mesures infrastructurelles sont harmonisées avec la route et la navigation. Les synergies sont exploitées.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Contribution au Projet de territoire Suisse
- Interfaces avec les autres modes de transport
- Projets d'agglomération
- Perfectionnement du Plan sectoriel des transports

8Tâche prioritaire
stratégique :**Conditions-cadre juridiques compatibles avec
l'Europe et avec le marché**Rapproche de la ligne
directrice :

2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse compte tenu de l'aménagement du territoire et des autres transports.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Le cadre juridique de la Suisse est compatible dans une large mesure avec les réglementations de l'UE.
- Les conditions-cadre juridiques permettent aux entreprises suisses d'accéder sans entraves aux marchés étrangers.
- Soutien du développement économique.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Examen de la reprise progressive des paquets ferroviaires européens
- Promotion de l'eupéanisation du système ferroviaire suisse
- Adhésion à l'AFE

9Tâche prioritaire
stratégique :**Harmonisation des transports transfrontaliers**Rapproché de la ligne
directrice :

2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse compte tenu de l'aménagement du territoire et des autres transports.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Le réseau ferré suisse est intégré au réseau européen. Les projets font partie du réseau paneuropéen (programme TEN-T).
- Les transports transfrontaliers grandes lignes et régionaux sont attractifs.
- Les corridors ferroviaires européens fonctionnent.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Raccordements au réseau ferroviaire européen à grande vitesse
- Changements simples des systèmes techniques sur toutes les lignes en zone frontalière
- RER transfrontaliers tels que CEVA et MEVA
- Corridor de 4 mètres de hauteur aux angles continu entre Bâle et Chiasso ou Ranzo
- Corridors nord-sud
- Mise en œuvre des étapes d'aménagement 2025 et 2030 du programme de développement stratégique (PRODES)
- Conditions-cadre améliorées pour le transport transfrontalier de voyageurs par bus grandes lignes

10	Tâche prioritaire stratégique :	Consommation d'énergie, de ressources environnementales et emprise au sol des TP
	Rapproche de la ligne directrice :	<p>2. Les TP soutiennent le développement économique de la Suisse compte tenu de l'aménagement du territoire et des autres transports.</p> <p>3. Les TP sont sûrs et conservent leurs avantages écologiques.</p>

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- L'efficacité énergétique des TP augmente.
- L'efficacité énergétique est un critère d'évaluation important des progrès technologiques, des réglementations TP, des demandes, de la commande de prestations de TP et de l'allocation de subventions.
- L'emprise au sol de chaque prestation de transport diminue.
- Les TP contribuent à la stratégie énergétique 2050

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 dans les TP
- Perfectionnement de la technologie et promotion de la mise en œuvre
- Prix du sillon, incitations
- Objectif énergétique prescrit dans les conventions de prestations, dans la commande du TRV et dans les concessions
- Objectif énergétique prescrit dans la législation des TP
- Création de conditions-cadre appropriées aux ITS (*Intelligent Transport Systems*)

11	Tâche prioritaire stratégique :	Assainissement phonique du rail
	Rapproché de la ligne directrice :	3. Les TP sont sûrs et conservent leurs avantages écologiques.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Le nombre de personnes exposées au bruit est faible malgré la croissance du trafic et la densification de l'habitat près des gares.
- Les émissions de bruit moyennes des wagons diminuent.
- La Suisse est un exemple pour l'Europe en matière de mesures anti-bruit.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Assainissement phonique (mise en œuvre LBCF / OBCF)
- Faire respecter des valeurs limite d'émissions plus sévères à partir de 2020

12Tâche prioritaire
stratégique :**Perfectionnement de la réglementation / Surveillance préventive de la sécurité / surveillance de l'exploitation**Rapprochement de la ligne
directrice :

3. Les TP sont sûrs et conservent leurs avantages écologiques.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- La sécurité des TP de Suisse est très bonne en comparaison européenne (CSI-UE).
- Niveau de sécurité des TP CH au moins égal à aujourd'hui.
- Les entreprises de TP assument leur responsabilité en matière de sécurité.
- Le taux de disponibilité des installations et des véhicules est élevé.
- La sécurité de procédure est élevée grâce à des prescriptions officielles claires.
- L'OFT formule de préférence des objectifs sous forme de prescriptions qui laissent aux entreprises une marge de manœuvre pour leurs décisions entrepreneuriales.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Surveiller et diminuer les risques liés au transport de marchandises dangereuses
- Promotion de la technologie ETCS / stratégie ETCS Level 2
- Achèvement de l'assainissement des passages à niveau
- Programme d'assainissement Sécurité des tunnels
- Perfectionnement des réglementations de sécurité et d'interopérabilité
- Examen des demandes d'autorisation en fonction des risques (surveillance préventive)
- Surveillance des entreprises de TP en phase d'exploitation
- Participation active de l'OFT aux organes de l'UE et de l'OTIF

13Tâche prioritaire
stratégique :**Financement de l'infrastructure par incitations
/ pilotage du FIF**Rapproche de la ligne
directrice :4. Le financement et l'efficacité des TP sont assurés à long
terme.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Les gestionnaires d'infrastructure emploient les ressources efficacement / agissent efficacement et dans l'intérêt des clients, grâce à des objectifs, des incitations et des sanctions standardisés / normés.
- La qualité de l'infrastructure (disponibilité, ...) est élevée grâce à un système de bonus qualité.
- Les constructeurs d'infrastructure réalisent les projets à un coût minimal.
- Contribution au Projet de territoire Suisse et à la stratégie énergétique
- Les coûts du système actuel et d'un système de TP optimal (partie infrastructure et ensemble) y c. ses éléments sont connus.
- Les facteurs d'influence sur les coûts dans le domaine de l'infrastructure et pour le système global sont connus.
- Les leviers du pilotage sont connus.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Perfectionnement du prix du sillon
- Développement d'objectifs, des incitations et des sanctions standardisés / normés
- Approfondissement des connaissances et du pilotage des coûts de l'infrastructure (rapport sur l'état du réseau, interactions roue-rail etc.)
- Perfectionnement de l'organisation de l'infrastructure ferroviaire
- Mise en place d'un système de bonus qualité

14Tâche prioritaire
stratégique :**Financement par incitations et qualité des produits/
offre de prestations transport de voyageurs (R)**Rapproche de la ligne
directrice :1. Les TP sont attractifs pour tous les groupes d'utilisateurs.
4. Le financement et l'efficacité des TP sont assurés à long
terme.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Le financement du TRV par la Confédération est assuré à long terme.
- Les cantons financent les offres de prestations qu'ils commandent.
- La contribution aux cantons (quotes-parts cantonales actuelles) est au moins partiellement proportionnelle au succès.
- La part des offres de prestations de TP financée par les utilisateurs augmente. L'offre de prestations de TP est en partie aussi financée par les bénéficiaires.
- Le taux moyen d'occupation des trains est en hausse.
- Les ET emploient les ressources efficacement / agissent efficacement et dans l'intérêt des clients, grâce à des objectifs, des incitations et des sanctions standardisés / normés.
- La qualité est meilleure (amélioration mesurable).
- Le transport de voyageurs est fiable et ponctuel grâce à un développement ciblé de l'offre.
- Les coûts du système actuel et d'un système de TP optimal (partie transport de voyageurs) y c. ses éléments sont connus.
- Les leviers de pilotage sont connus.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Nouvelle conception de la régulation et du financement du transport régional des voyageurs
- Mesure de la qualité du transport de voyageurs (QMS TRV)
- Mise en œuvre du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)
- Promotion des connaissances et du pilotage des coûts du transport de voyageurs
- Sanctions définies et mises en œuvre
- Perfectionnement de la conception Mobility Pricing / exploitation de la marge de paiement

15	Tâche prioritaire stratégique :	Ouverture du marché du transport de voyageurs / structure du marché
	Rapproche de la ligne directrice :	4. Le financement et l'efficacité des TP sont assurés à long terme.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Les prestations de transport de voyageurs sont en partie adjudgées ou fournies en concurrence.
- Les règles des mises au concours sur le rail sont analogues à celles du secteur des transports par bus.
- La part des pouvoirs publics à la propriété des ETF est sensiblement réduite.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Développement d'une stratégie d'ouverture progressive du marché et de mise au concours du transport de voyageurs
- Élaboration d'une politique du transport international de voyageurs par bus

16	Tâche prioritaire stratégique :	Transport des marchandises financé par les utilisateurs et encouragement de l'innovation
	Rapproche de la ligne directrice :	4. Le financement et l'efficacité des TP sont assurés à long terme.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Le fret ferroviaire transalpin et sur tout le territoire sont autofinancés.
- La navigation à marchandises est plus efficace grâce à des investissements dans l'infrastructure.
- La part des pouvoirs publics à la propriété des ETF est sensiblement réduite.
- Les coûts du système actuel et d'un système de TP optimal de fret ferroviaire y compris ses éléments sont connus.
- Les facteurs d'influence sur les coûts du fret ferroviaire sont connus.
- Les leviers de pilotage sont connus.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Transfert du trafic lourd transalpin
- Cargo sous terrain / encouragement de l'innovation en transport des marchandises
- Infrastructure des voies navigables
- Connaissance et pilotage des coûts du transport de marchandises
- Ouverture du marché
- Création de conditions-cadre appropriées aux ITS (*Intelligent Transport Systems*)

17	Tâche prioritaire stratégique :	Culture de direction et de collaboration
	Rapproche de la ligne directrice :	5. L'OFT est le centre de compétences en matière de TP en Suisse.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Les principes de direction et de collaboration sont clairs et sont appliqués.
- Le degré de satisfaction des collaborateurs est élevé.
- L'OFT a la réputation d'être un bon employeur.
- La collaboration avec les partenaires externes et internes est constructive, partenariale et efficace.
- L'OFT contribue à la santé et à la performance des collaborateurs.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Perfectionnement d'une conception directrice pour les dirigeants et les collaborateurs
- Mesures de promotion de la santé et gestion de la santé
- Perfectionnement de la gestion de la qualité et des projets, processus d'amélioration continue

18Tâche prioritaire
stratégique :**Recrutement et développements du personnel
axé sur la stratégie et exploitation du potentiel de la diversité**Rapproche de la ligne
directrice :

5. L'OFT est le centre de compétences en matière de TP en Suisse.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- L'OFT dispose de suffisamment de collaborateurs très qualifiés.
- Le mélange à tous les niveaux est encouragé par les cadres.
- La proportion de femmes à l'OFT, notamment de femmes-cadres, augmente.
- La proportion de francophones et d'italophones, notamment de cadres francophones et italophones, augmente.
- Les collaborateurs sont compétents, conscients de leurs responsabilités et flexibles.
- L'encouragement actif des collaborateurs est axé sur la stratégie et les objectifs.
- Les collaborateurs potentiels reconnaissent le thème « TP au service de la Suisse » comme un USP pour les emplois à l'OFT.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Encouragement des compétences linguistiques
- Mesures de promotion des spécialistes à l'OFT et dans la branche des TP
- Promotion de la formation initiale et continue
- Gestion des connaissances
- Gestion des talents et des potentiels, option de carrière technique
- Positionnement sur le marché du travail
- Extension des modèles de job-sharing et de temps partiel

19	Tâche prioritaire stratégique :	Communication
	Rapproche de la ligne directrice :	5. L'OFT est le centre de compétences en matière de TP en Suisse.

OBJECTIFS JUSQU'À 2030

- Les partenaires de l'OFT comprennent son travail et sa mise en œuvre de la stratégie, et les jugent crédibles et fiables.
- L'OFT a bonne réputation.
- L'OFT est la première instance de communication sur la configuration du système TP.
- L'OFT s'exprime à tous les niveaux de manière cohérente et uniforme vis-à-vis de tous les partenaires.
- La communication interne de l'OFT est à jour, compréhensible et conviviale.

Exemples de projets / mesures / thèmes

- Mise à jour du concept de communication
- Remaniement de l'offre d'information en ligne de l'OFT

OFFENTLICHE
FUER DIE
TRANSPORT
POUR LA